

BACHELOR CHARGÉ·E DES RESSOURCES HUMAINES 3ÈME ANNÉE EN ALTERNANCE

DEVENEZ RH : UNE ANNÉE EN ALTERNANCE POUR ÊTRE OPÉRATIONNEL !

Métier préparé

Le chargé des ressources humaines pilote l'activité RH au quotidien. Il maîtrise le cadre légal, veille à l'équilibre entre performance économique et climat social, et agit sur des domaines clés : administration du personnel, paie, recrutement, intégration, gestion des compétences et relations sociales. Interlocuteur privilégié des salariés, il accompagne les managers et conduit les projets RH qui accompagnent l'évolution de l'entreprise.

Compétences visées

Le chargé des ressources humaines pilote les processus RH opérationnels.

Son sens de l'organisation et sa rigueur garantissent le respect des obligations légales et contribue à la mise en œuvre de la politique RH.

À l'écoute, diplomate et capable de gérer les conflits avec tact, le chargé des ressources humaines favorise un climat de travail serein.

Débouchés

- Chargé des ressources humaines
- Chargé de mission RH, emploi ou formation
- Gestionnaire ressources humaines
- Responsable ressources humaines

Déroulé du cursus

Délivrant un titre certifiant de niveau 6 (bac +3), inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles, ce cursus apporte des compétences techniques, organisationnelles et humaines utiles à l'exercice du métier et de ses responsabilités. Il permet de valider une expertise en conditions réelles. Vous apprenez avec des professionnels et partagez une vie de promotion riche en échanges, favorisée par des groupes de travail à taille humaine. En fin de formation, vous pouvez intégrer le monde professionnel ou poursuivre vos études vers un cursus de mastère professionnel (bac +5).

DIPLÔME

Chargé des Ressources Humaines, certification professionnelle enregistrée au RNCP au niveau 6 (code NSF 315, 315p, 315t), par décision France compétences du 13/12/2022 publiée le 14/12/2022



CONTRAT APPRENTISSAGE, CONTRAT PROFESSIONNALISATION

Durée : 65 jours
sur 12 mois

Code WEB : RHUCRHA3 (PA)

Code RNCP : RNCP37177

Code CPF : 249316

Public

Toute personne répondant aux prérequis, souhaitant évoluer vers le métier de chargé des ressources humaines dans tous types d'entreprises et valider un titre certifiant bac+3

Prérequis

- Titulaire d'un bac +2 professionnel, général ou technologique (ou d'un niveau 5 équivalent)
- Dérogation possible sur décision du jury d'admission

Rythme de formation

En moyenne, la formation est organisée selon un rythme d'une semaine par mois à CESI et de trois semaines en entreprise.

Frais de scolarité

Cette formation est financée et rémunérée par l'entreprise dans le cadre d'un contrat de travail en alternance.

OBJECTIFS

Sécuriser la gestion des contrats, de la paie et des mesures disciplinaires
Recruter et intégrer en favorisant la diversité et l'inclusion
Piloter la formation et anticiper les besoins en compétences
Animer le dialogue social et gérer les relations sociales
Accompagner les managers dans leurs pratiques et outils numériques RH

PÉDAGOGIE

Projets réalisés

- Gestion d'une procédure disciplinaire
- Digitalisation d'un processus RH
- Conduite d'entretiens de recrutement
- Organisation et mise en place des élections du CSE

Système d'évaluation

- L'obtention de la certification repose sur :
- La validation des blocs de compétences en centre
 - La rédaction d'un mémoire professionnel soutenu lors d'un oral devant un jury de professionnels
 - La validation des compétences en entreprise



Classements Eduniversal 2025 des meilleurs bacheliers : 11e dans le Top 20 de la catégorie Gestion des Ressources Humaines

Les + CESI :

- Une vie de campus active et riche en événements (BDE, associations sportives et culturelles...)
- Acquérir une expérience professionnelle solide
- Avoir un statut de salarié et ses avantages (mutuelle, tickets restaurant, CE...)
- Un rythme d'alternance intensif en entreprise
- Des intervenants professionnels
- Un suivi individuel personnalisé
- Un réseau Alumni étendu

MODALITÉS D'ADMISSION

- Admission sur dossier de candidature, tests de positionnement et entretien.
- La décision d'admissibilité est communiquée au candidat sous un mois par CESI.
- L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Aix-en-Provence, Angoulême, Arras, Bordeaux, Brest, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris - Nanterre, Pau, Reims, Rouen, Saint-Nazaire, Strasbourg, Toulouse

Rentrée du 15 septembre au 15 novembre 2026